

PROJET DE CONVENTION AXESS : HOLD-UP SUR L'ANCIENNETÉ ET LES DIPLÔMES !

SUD Santé Sociaux porte un projet de Convention Collective Commune de Haut Niveau depuis 2007. Notre équipe de négociation le présentera et le défendra dès que le préalable des 183 euros à l'ensemble des salarié.es sera acté et signé par les organisations patronales. Notre projet est porteur de transformation sociale et économique. Parallèlement ACESS met sur la table des négociations un projet qui acte une rupture avec nos acquis conventionnels et poursuit tant sa volonté de marchandisation de notre secteur que la paupérisation des salariés.

LE PROJET D'AXESS :

UNE ATTEINTE À NOS ACQUIS

- Moins de 25% du salaire en lien avec le diplôme
- Une classification objective, transformée en un classement subjectif : arbitraire, fluctuant, sans garantie de maintien et impactant directement le salaire.
- Fin de l'ancienneté garantie.



Le projet d'AXESS est une véritable saignée dans notre secteur. Il s'attaque à nos acquis conventionnels et rompt avec nos valeurs. Ce projet propose un changement radical dans la classification

et la rémunération, reléguant diplômes et ancienneté au second plan.

A la place, une évaluation basée sur des critères obscurs, à la discrétion de la sphère hiérarchique, voire des financeurs.

Quant à l'ancienneté, elle devient anecdotique, à hauteur d'un échelon tous les 4 ans, susceptible d'être annulée à chaque changement de service/poste/ mission du salarié.

SUD DIT NON À LA CASSE DE NOS ACQUIS

Pour SUD, ce projet favorise la compétition entre collègues, renie la valeur des diplômes d'État et nous soumet au joug arbitraire des directions et des financeurs.

Notre propre projet de convention collective de haut niveau préserve le rôle essentiel des diplômes et de l'ancienneté pour la détermination de nos salaires. Il garantit un traitement équitable pour toutes et tous, assurant une progression de carrière liée à l'ancienneté, ouverte à toutes et tous les travailleuses et travailleurs.

A Paris le 18 octobre 2023

